

# CANNABIS ET SPORT

Chaque année, le quart des cas de DOPAGE recensés en France concerne des sportifs reconnus positifs au CANNABIS.

## LE CANNABIS EST UN PRODUIT DOPANT

- Souvent consommé dans un but récréatif, le cannabis peut aussi l'être pour **lutter contre la douleur, le stress**, ou pour ses **effets stimulants et euphorisants**. Il est donc susceptible **d'améliorer les performances sportives**.
- Le cannabis est classé parmi les stupéfiants interdits par la loi du 31 décembre 1970, et parmi les **produits interdits aux sportifs** par le Comité International Olympique.
- Le principe actif du cannabis peut être retrouvé dans les urines plusieurs semaines après sa consommation, par conséquent **les contrôles antidopage peuvent être positifs longtemps** après la dernière prise. Plus la quantité consommée est importante, plus la durée d'élimination est longue.
- La **consommation passive** (rester dans une pièce enfumée de cannabis par exemple) peut également rendre positif au contrôle.
- Le sportif contrôlé positif au cannabis fera l'objet de **sanctions** par sa fédération : **suspension** de plusieurs mois, déchéance des titres, ...

## QUELS PEUVENT ETRE LES EFFETS NEFASTES DU CANNABIS ?

- Ses **effets** sont relativement **imprévisibles**. Ils varient selon l'état physique et mental de l'utilisateur, la quantité et la qualité du produit consommé, et le mode de consommation.
- On ne connaît pas de cas de décès liés à une overdose de cannabis, mais des réactions aiguës sont possibles, appelées « **Bad trip** ».
- Les consommateurs réguliers présentent souvent une **démotivation** générale. Environ 10 % d'entre eux installent une **dépendance psychologique** au produit..
- Le cannabis peut modifier les perceptions visuelles et auditives, altérer l'attention, la mémoire et la coordination. Il provoque un **état d'ébriété** plus ou moins marqué, rendant la conduite de véhicule dangereuse.
- La consommation de cannabis peut favoriser **l'expression de troubles mentaux** parfois graves, surtout chez les sujets fragiles ou prédisposés (anxiété, panique, dépression, hallucinations, délire, voire schizophrénie).
- Un usage répété peut avoir des **conséquences néfastes sur la santé physique**. En particulier les cancers du poumon apparaissent plus précocement que chez les fumeurs de tabac.

**Qu'il soit isolé, occasionnel ou régulier, l'usage du cannabis est ILLICITE.  
Il expose à un certain nombre de troubles physiques ou psychiques,**

**REND LES CONTROLES ANTIDOPAGE POSITIFS  
ET COMPROMET LA CARRIERE DU SPORTIF**

**ECOUTE CANNABIS  
0811 91 20 20**

**AMPLD D' AMIENS  
03.22.66.89.49**

**ECOUTE DOPAGE  
0800 15 2000**